

REGLEMENT INTERCLUBS ESSONNE 1

ADDITIF AU REGLEMENT DU CHAMPIONNAT DE FRANCE DES CLUBS

Le règlement de Nationale VI / Départementale Essonne 1 est celui appliqué à la Nationale IV, avec les modifications suivantes (les numéros d'articles correspondent aux numéros d'articles du règlement du Championnat de France des Clubs) :

1.1 Structure

La division Essonne1 est organisée par le C.D.J.E. Elle est composée d'un groupe de 8 équipes. (A)

1.1a Au cas où il aura 10 et plus d'équipes inscrites les équipes seront partagés en deux groupes(A & B)

1.2 Déroulement de la compétition

- a) A l'issue de la saison, les 2 premiers de chaque groupe jouent les match de classement (A1-B2 ; B1-A2), les vainqueurs jouent pour la 1^{ère}. Place et les vaincus pour la 3^{ème}.place.
- b) A l'issue des matchs de classement le premier monte en IdF 1 voire le deuxième selon les places disponibles en IdF 1.

2.1 Directeur de la compétition

Il est nommé par le Comité Directeur du C.D.J.E.

2.3 Lieu et heure des rencontres

Sauf contordre du directeur de la compétition, l'heure du début des parties est 15h.

2.5 Arbitres

Pas d'obligation d'arbitre dans cette division.

3.7 Composition des équipes

a) Chaque équipe est composée de 4 joueurs licenciés A respectant l'article 1 des règles générales.

3.8 Forfaits sportifs

Une équipe ayant au moins 2 joueurs forfaits perd sur le score de 2-0 (3-0 de points de partie)
Un forfait d'équipe sera sanctionné par incasement de chèque de caution de 45€, qui est exigé au moment d'inscription de l'équipe.

3.9 Litiges techniques

Un appel des décisions de l'arbitre ou du directeur de groupe peut être interjeté. Les appels doivent être envoyés au Président du C.D.J.E., ou au directeur de la compétition, qui transmettra la plainte aux autres membres du C.D.

4.1 Points de parties

Le score d'une équipe ayant gagné par forfait sportif ou à la suite de pénalités administratives de l'équipe adverse est de 3-0 en points de parties,

4.5 Appels sportifs

Il peut être fait appel des décisions d'arbitres ou du directeur de groupe, auprès de Comité Directeur du C.D.J.E.

- Directeur de la Compétition :
Mr. David BOUVILLE - CC2 – Gif Echecs.
Tél. 01.69.07.71.56, Tél. Mobile 06.64.70.38.33
e-mail : davidbouv@wanadoo.fr